



## **Comptes annuels Electrabel SA – paiement d'un dividende - Réaction Electrabel**

Electrabel S.A. confirme avoir remonté vers ENGIE S.A., en décembre 2020, un dividende de 693 millions d'euros.

Active depuis plus de 100 ans sous différentes formes en Belgique, Electrabel est une filiale à 100% du groupe ENGIE. Electrabel, outre ses activités de production d'électricité et de vente d'énergie en Belgique (Electrabel SA), opère, à travers ses filiales, 52,6 GW de production électrique en Europe, en Amérique Latine, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie, tant renouvelable que thermique ainsi que des réseaux de transport et distribution de gaz et électricité en Amérique Latine et des unités de dessalement d'eau de mer au Moyen-Orient.

Si les activités belges du Groupe Electrabel sont depuis plusieurs années sous pression, principalement du fait des activités nucléaires, ce qui se traduit par des exercices d'Electrabel régulièrement en perte dans ses comptes statutaires (Electrabel SA), ses activités internationales affichent, elles, des

résultats solides. En 2019, le Groupe Electrabel a ainsi réalisé sur une base consolidée plus de 15,1 Milliards d'Euros de chiffre d'affaires et 3,9Md€ d'excédent brut d'exploitation (EBITDA) permettant à Electrabel SA de bénéficier d'importantes distribution de dividendes de ses filiales internationales (8,4 milliards d'euros en 2019 et 1,1 milliard en 2020).

Electrabel représente un investissement important d'Engie. LA société a, à plusieurs reprises, vu son capital augmenté au cours des 15 dernières années pour permettre son expansion internationale. Electrabel a par ailleurs réalisé plus de 5,5 milliards d'euros d'investissement sur les trois dernières années pour le développement de ses activités, dont 2 milliards d'euros en Belgique.

Engie est légitimement en droit d'attendre un retour sur investissement de sa filiale. Aucun dividende n'a été versé en 2019 par Electrabel. Le dividende payé en 2020 représente un dividende de l'ordre de 3 à 4% des capitaux propres (22 milliards d'euros), ce qui correspond à un niveau normal de dividende récurrent. Pour rappel, le précédent et seul dividende d'Electrabel SA vers ENGIE au cours des 10 dernières années a été un dividende en nature à ENGIE SA consistant en 100% des titres Electrabel France d'une valeur de 1,6Md€ en 2018.

Electrabel SA est une entité robuste capable de faire face à l'ensemble de ses obligations en matière de démantèlement des centrales nucléaires et de gestion du combustible utilisé pour lesquels les montants provisionnés au niveau de sa filiale Synatom sont contrôlés par la Commission des Provisions Nucléaires (CPN). Pour rappel, Electrabel a également, au-delà de ses obligations légales, pris l'engagement fin 2019 de verser à Synatom l'intégralité du montant des provisions pour la gestion du combustible utilisé, soit 6 milliards d'euros d'ici 2025. En 2020, Electrabel a versé plus d'1,3 milliard d'euros pour la constitution du fonds des provisions nucléaires.

---

## Engie

[Articles récents](#)[Galerie des médias](#)[Rechercher](#)